

## ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION (ADI) DU 17 JUIN 2016.

Notre A.D.I. du 17 juin a réuni plus de 130 adhérents, ce qui témoigne de l'intérêt que les retraités du Club portent à la situation actuelle et de leur engagement à maintenir les activités proposées.

Ce résumé se veut un ressenti des participants à l'A.D.I. ; il a été élaboré par un collectif de volontaires.

Malgré l'arrivée un peu tardive de JC Peron Président de la section départementale MGEN 01, les échanges avec les retraités ont permis d'éclaircir les positions de chacun.

Très conscient de nos revendications (contre notre éviction des locaux actuels, le relogement dans des locaux inadaptés à nos besoins et la volonté de maintenir toutes nos activités), JC Peron nous a rappelé :

- que la MGEN, face à la concurrence des assurances privées doit s'adapter au marché et à ses conséquences.

- que le projet de restructuration des locaux actuels, pour mieux recevoir le public et répondre à de nouvelles normes induit l'installation des bureaux et du personnel au RDC, le relogement du Club des retraités à l'extérieur et ensuite la mise en location du premier étage devenu libre.

**Nous avons pu avancer que la prise en compte de notre démarche mutualiste était une différence fondamentale à faire valoir face à la concurrence.** Notre conception de la Mutuelle qui se base sur la communication, le lien social entre personnes isolées, le dynamisme et l'adaptation des activités proposées (18 activités) et leur mise en œuvre par des bénévoles retraités reflète l'importance des valeurs humaines que doit porter notre mutuelle.

JC Peron nous a répondu qu'il doutait de l'impact de cet argument et que seul le comparatif prix était pris en compte par les jeunes générations. Lui-même, retraité, non à jour de sa participation, avoue ne pas avoir besoin du Club pour marcher et rester en forme.

Compte tenu du peu d'empathie constatée et du manque de solidarité de nos élus locaux, nous ne pensions pas recevoir toute l'aide espérée. Cependant, suite à cette réunion, la délégation départementale semble prendre en main le problème du relogement parallèlement à nos propres recherches.

Chers amis, nous nous retrouverons en septembre pour terminer notre A.D.I. (date à fixer). Toutes nos activités seront reconduites pour la saison 2016/2017, l'échéance du déménagement étant certainement reculée.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, revenez nombreux, en pleine forme et fidèles à notre conception mutualiste : **« le groupe MGEN demeure une organisation fondée sur la solidarité et la réciprocité entre ses membres, la responsabilité également. »** Thierry Beudet, Président de la MGEN (pris dans Valeurs mutualistes de juin).

Le bureau

Ci-dessous quelques réflexions, sentiments ou extraits d'intervention, que nous ont fait parvenir certains de nos adhérents présents à l'A.D.I.

Nous pouvons regretter que dans les nouveaux plans de restructuration, il n'y ait pas de lieux envisagés pour le club. Mon sentiment est qu'une marge de manœuvre est peu à peu apparue : délai d'une année, somme allouée actuelle est un minimum. La somme allouée peut évoluer en fonction des propositions faites (locaux trouvés et prix) si le national accepte.

Une rencontre entre le national et la section des retraités demandée par un courrier me paraît une bonne idée car c'est à ce niveau que se prendra la décision. J.C.

Face à Monsieur Peron qui nous parlait concurrence, nécessaire adaptation au marché, idées que je ne mets pas en doute compte-tenu des contraintes européennes, j'ai suggéré que la prise en compte de l'aspect "humain" de la démarche d'une mutuelle est une différence à faire valoir dans les arguments face à la concurrence ; en particulier, le fait que la mutuelle soit à l'écoute des retraités et favorise par la mise à disposition de matériels et par une écoute de leur dynamisme (qu'il a lui-même souligné) reste un élément pour ne pas dire un argument en faveur de l'adhésion à une mutuelle. L'entraide, la communication entre les personnes isolées, le dynamisme des activités mises en œuvre par des bénévoles retraités soulignent le fait que l'adhésion à une mutuelle reflète aussi l'importance des valeurs humaines dans une mutuelle. Cet aspect est bien sûr développé par les dirigeants de la mutuelle mais le discours des dirigeants doit être étayé par leur soutien au dynamisme local.

M Peron a répondu qu'il doutait de l'impact de cet argument et a précisé que seul le comparateur prix était pris en compte lors de l'adhésion. D'ailleurs, lui, retraité, n'avait pas besoin, de notre organisation pour marcher et rester en forme ! I.S.

Les activités du Club sont bien réelles, le nombre d'adhérents est important, je comprends pas comment ces faits et ces personnes n'ont pas été pris en compte dans la restructuration du bâtiment et le réaménagement des salles. A.P.

J'ai trouvé l'Assemblée générale constructive ; les problèmes ont été posés clairement ; on s'est rendu compte qu'un travail soutenu était fait pour retrouver un local. Quant à l'intervention de Monsieur Péron, j'aurais aimé qu'il se sente plus impliqué dans le problème ; il fait juste ce que le siège l'autorise à faire mais ne s'engage pas comme un membre défenseur du club. J'ai retenu qu'il allait mettre par écrit ce qui avait été fait ou sera fait, qu'il allait envoyer les copies des courriers reçus par les bailleurs ou propriétaires, qu'il avait déjà eu une réponse de la SEMCODA et que la MGEN ne pouvait pas participer pour plus de 10000 euros. J'ai apprécié l'intervention de la personne qui a démontré l'intérêt du club pour la vitalité de la Mutuelle et pour en montrer ses valeurs. Mais M. Péron a dédaigné l'argument et a préféré mettre en avant la nouvelle offre faite aux débutants. Puis j'ai retenu la note pessimiste sur la difficulté de vivre pour les Mutuelles actuellement et dans l'avenir face aux grands groupes privés. Mais là on passe à des choix politiques. Voilà un rapide résumé.

Merci pour votre investissement qui est reconnu, vous pouvez en être sûrs, par les adhérents du club qui apprécient les activités proposées. A.M.

Ancien trésorier du club succédant à Robert MOLIN décédé en 1992, je partage tes sentiments et tes commentaires. Avec d'anciens dirigeants de la section comme DUCHENE et plus récemment Robert FOURNIER, nous avons des relations plus conviviales. Je pense aussi à Françoise DELAYAT qui était une excellente trésorière de la section MGEN 01. R.G..